

# L'Enseignement luxembourgeois en chiffres



## Le décrochage scolaire au Luxembourg

Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire

Causes du décrochage  
année scolaire 2009/2010



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle

## Sommaire

---

Introduction.....	3
<b>1</b> Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes quittant l'école.....	4
<b>2</b> Ampleur et évolution du décrochage scolaire au Luxembourg .....	6
<b>3</b> Parcours des jeunes après le décrochage.....	8
<b>4</b> Caractéristiques des élèves quittant l'école .....	13
<b>5</b> Causes de l'arrêt des études .....	23
<b>6</b> Résumé et conclusions.....	26
<b>7</b> Références .....	30

# Introduction

Dans le programme gouvernemental de 2009, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle considère la lutte contre le décrochage scolaire au Luxembourg comme une de ses priorités pour les années à venir. L'analyse chiffrée de ce phénomène évalue d'abord l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire au Luxembourg. Elle vise ensuite à identifier les groupes d'élèves les plus touchés par le décrochage scolaire et à comprendre les raisons qui poussent le jeune à quitter prématurément l'école. La présente publication concernant les élèves ayant quitté l'école pendant l'année scolaire 2009/2010 est la sixième édition de cette analyse, publiée pour la première fois en 2005.

Les conséquences du décrochage scolaire affectent autant les jeunes sur le plan individuel que la collectivité dans son ensemble. Souvent perçu comme un échec personnel, il est synonyme d'incapacité de remplir les exigences sociales fondamentales. Comme l'accès au marché de l'emploi s'avère souvent difficile pour ces jeunes sans formation complétée, le décrochage scolaire a aussi d'énormes conséquences sur le plan économique.

Dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, le Conseil Éducation de l'Union européenne, sur proposition de la Commission, avait adopté en mai 2003 cinq niveaux de référence européens fixant des objectifs chiffrés à atteindre d'ici 2010 dans des domaines estimés déterminants pour la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation. Cet exercice a été renouvelé en mai 2009 fixant de nouveaux objectifs à atteindre par les États-membres d'ici 2020.

Un de ces niveaux de référence concerne le « taux moyen de jeunes quittant prématurément l'école dans l'Union européenne ». La moyenne de ce taux au niveau des 27 pays de l'Union européenne s'élevait en 2009 à 14,4% et en 2010 à 14,1% (-3,5% par rapport à 2000). Le niveau de référence visé en 2020 est de 10%. Le Luxembourg pour sa part affichait en 2008 une moyenne de 13,4% (-3,4% par rapport à 2000). Suite à une redéfinition des calculs effectués au niveau européen, les chiffres officiels d'Eurostat affichent pour le Luxembourg en 2009 une moyenne de 7,7% et de 7,1% en 2010. Afin d'harmoniser les chiffres de 2009 et 2010 avec les années précédentes, le STATEC a effectué le calcul avec les définitions d'avant 2009 et évalue le pourcentage de jeunes dans la population ayant quitté prématurément l'école à 13,1% en 2009 et à 12,6% en 2010.

Ces chiffres, qui se basent sur l'« Enquête Force de Travail » (EFT), sont sujets à de fortes variations d'année en année dues à un échantillon limité pour des pays de petite taille tels que le Luxembourg. La démarche poursuivie dans le cadre de la présente analyse est complémentaire à celle de l'EFT en ce sens que nous nous intéressons aux jeunes résidant au Grand-Duché de Luxembourg et ayant décroché du système scolaire luxembourgeois pendant une période de référence définie. L'EFT par contre se base sur l'entièreté de la population résidente au Luxembourg, qui comprend un pourcentage élevé de résidents qui n'ont pas été scolarisés dans le système scolaire luxembourgeois.

La présente publication est structurée comme suit:

- Le chapitre 1 décrit la méthodologie utilisée pour identifier et approcher les jeunes en décrochage scolaire.
- Le chapitre 2 évalue l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire au Luxembourg.
- Les différentes orientations que peuvent prendre les décrocheurs sont explicitées et chiffrées au chapitre 3.
- Le chapitre 4 examine l'influence de certains facteurs et caractéristiques scolaires et personnels sur le décrochage scolaire et sur les situations personnelles et professionnelles des décrocheurs après l'arrêt des études.
- Le chapitre 5 reprend les affirmations des jeunes décrocheurs pour décrire les raisons personnelles ayant provoqué l'arrêt de leurs études.
- Le chapitre 6 conclut l'analyse avec un court résumé des principaux résultats.

# 1 Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes quittant l'école

## Démarche de l'enquête

Afin de déterminer l'ampleur et les raisons du phénomène de décrochage scolaire au Luxembourg et afin de mieux pouvoir y remédier, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a mis en place, en collaboration avec les bureaux de l'Action locale pour Jeunes (ALJ), une procédure destinée à identifier et à contacter les jeunes en rupture scolaire.

Le système informatique de gestion centralisée des élèves de l'enseignement post-primaire<sup>1</sup> permet d'identifier les élèves qui quittent leur école, soit en cours, soit en fin d'année scolaire sans pour autant avoir obtenu un diplôme ou une certification finale.

Un relevé mensuel de ces jeunes en arrêt scolaire est envoyé aux bureaux régionaux de l'ALJ. Les collaborateurs de l'ALJ tentent alors de contacter les jeunes afin de déterminer les raisons qui ont entraîné l'arrêt des études et surtout afin de les aider à retrouver une formation ou à s'intégrer dans le marché du travail, et plus généralement les accompagner dans cette phase de transition.

Les résultats de cette analyse ont été publiés une première fois en 2005. Elle s'intéressait aux jeunes ayant quitté l'école entre novembre 2003 et novembre 2004. Un total de 1.984 jeunes en rupture scolaire a été recensé tout au long de cette période.

Une deuxième édition, publiée en 2006, s'intéressait à la situation des jeunes ayant quitté l'enseignement post-primaire luxembourgeois sans certification entre novembre 2004 et avril 2006. Il s'agissait de 2.422 jeunes au total. Une troisième analyse était consacrée aux 1.320 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise entre mai 2006 et avril 2007.

Lors de la quatrième édition, la période d'analyse fût rapprochée de l'année scolaire et concernait les élèves ayant quitté l'école au cours ou suite à l'année scolaire 2007/2008.

La cinquième édition comptait 1.690 jeunes ayant quitté l'école sans diplôme ou certification en 2008/2009.

## Champ d'analyse

Le présent rapport se place dans la continuité des éditions précédentes. Il couvre l'ensemble des jeunes ayant quitté l'école sans obtention d'un certificat ou d'un diplôme final au cours ou à la fin de l'année scolaire 2009/2010.

Ne sont pas inclus dans le suivi et l'analyse statistique des élèves quittant le système scolaire luxembourgeois:

- les élèves âgés de plus de 25 ans au moment de l'arrêt des études ;
- les élèves qui ont déménagé officiellement à l'étranger ;
- les élèves de l'enseignement fondamental qui ont quitté notre système scolaire.

<sup>1</sup> Enseignement public et privé appliquant les programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

### Description des parcours après le décrochage

Les parcours poursuivis par les jeunes en rupture scolaire et analysés dans la présente étude se répartissent en sept catégories. Le jeune peut soit :

- s'être réinscrit et fréquenter une école au Luxembourg : une école publique, une école privée ou internationale, l'École de l'Armée;
- s'être réinscrit et fréquenter une école à l'étranger;
- travailler<sup>2</sup>;
- bénéficier d'une mesure d'insertion professionnelle;
- s'être réinscrit dans une école pour une très courte période et décrocher à nouveau pendant la même période d'observation;
- être sans occupation;
- avoir été non-joignable, avoir quitté le pays et/ou n'avoir communiqué aucune information.

### Les différents types du décrochage

En fonction du parcours que le jeune poursuit après sa rupture scolaire, le présent rapport distingue par la suite entre:

#### **Décrocheurs permanents**

La notion de 'décrocheur permanent' s'applique aux jeunes ayant quitté de manière définitive<sup>3</sup> l'école sans diplôme, et ayant rejoint le marché de l'emploi, fréquentant une mesure d'insertion professionnelle ou étant sans occupation spécifique. Elle inclut également les jeunes qui, après un premier décrochage, se sont réinscrits dans une école, puis ont décroché pour une deuxième fois pendant la même période d'observation, sans qu'on dispose pour autant d'informations supplémentaires sur leur situation actuelle. Il s'agit des réinscrits et re-décrochés.

#### **Elèves réinscrits**

Par 'élèves réinscrits', on entendra dans la suite les jeunes qui ont quitté l'école pendant un certain temps<sup>4</sup>, mais qui se sont par la suite réinscrits dans un établissement, soit au Luxembourg, soit à l'étranger. Ces décrocheurs temporaires restent inclus dans l'analyse qui suit, car leur parcours équivaut à un décrochage du système scolaire luxembourgeois, même s'il reste passager.

### Caractéristiques personnelles et scolaires des jeunes en rupture scolaire

Les principales variables prises en compte dans notre analyse sont le sexe, la nationalité et l'âge de l'élève, le niveau et l'ordre d'enseignement fréquentés ainsi que l'éventuel retard scolaire déjà accumulé. L'influence de ces différents facteurs est mise en relation avec le décrochage scolaire lui-même, mais aussi avec le parcours suivi par le jeune après l'arrêt des études.

<sup>2</sup> A noter que, lors de la première édition de l'analyse sur le décrochage, il a été constaté que pour de nombreux décrocheurs, la distinction entre travail et mesure d'insertion professionnelle n'était pas évidente.

<sup>3</sup> c.-à-d. au moins jusqu'à la fin du recensement, début de l'année scolaire 2011/2012

<sup>4</sup> la durée d'absence de l'école est généralement supérieure à 2 ou 3 mois, la réinscription a eu lieu avant la fin du recensement, début de l'année scolaire 2011/2012

## 2 Ampleur et évolution du décrochage scolaire au Luxembourg

Ce chapitre présente en premier lieu deux méthodes pour évaluer l'évolution en chiffres du décrochage au Luxembourg. Il aborde en second lieu le phénomène du décrochage répété.

### 2.1 L'évolution en chiffres du décrochage

L'ampleur et l'évolution du phénomène de décrochage dans le système scolaire luxembourgeois sont mesurables par deux approches:

**a. Comparaison des groupes de jeunes quittant l'école:** Cette approche considère l'ensemble des jeunes recensés qui ont quitté l'école sans diplôme ou certification: des classes de VIIe/7e jusqu'aux classes terminales, incluant les classes d'accueil, CLIJA et IPDM<sup>5</sup>. Elle s'applique aux élèves ayant quitté l'école et s'étant réinscrits par la suite, aux décrocheurs permanents, ainsi qu'à ceux pour lesquels on reste sans information.

Dans cette approche, l'évaluation de l'évolution du nombre de décrocheurs se base sur le nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école.

Groupe	Nombre de décrocheurs	Durée période	Nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1.984	12 mois	165,3
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2.422	18 mois	134,6
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1.320	12 mois	110,0
4 (année scolaire 2007/08)	1.928	12 mois	160,7
5 (année scolaire 2008/09)	1.690	12 mois	140,8
6 (année scolaire 2009/10)	1.660	12 mois	138,3

Le nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école a fortement diminué au cours des premières années du suivi par l'ALJ instauré pour remédier au décrochage. En 2007/2008, le nombre de jeunes ayant quitté l'école avait connu une nette augmentation tout en restant inférieur à celui du premier groupe. En 2008/2009, cet indicateur a connu à nouveau une importante baisse et en 2009/10, il a encore légèrement diminué avec 138,3 élèves quittant l'école par mois en moyenne.

**b. Calcul d'un taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves:** Une autre approche pour évaluer l'ampleur et l'évolution du phénomène de décrochage scolaire se base sur le taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e/VIIe d'une année scolaire déterminée (ici 2009/10) jusqu'à la fin de leur scolarité théorique.

En se basant sur les taux de décrochage réels par année d'études, il est possible d'extrapoler le nombre de décrocheurs théoriques ainsi que le taux de décrochage théorique que produira la cohorte des élèves entrant en classe de 7e/VIIe jusqu'à la fin de leur scolarité.

Ce taux de décrochage théorique ne s'applique qu'aux élèves en rupture scolaire ayant fréquenté une classe d'un niveau d'études « régulier », donc sans les classes d'accueil, les classes CLIJA et les classes IPDM, et sans les élèves ayant quitté l'école et pour lesquels on reste sans information.

<sup>5</sup> CLIJA: classe d'accueil pour jeunes adultes; IPDM: classe d'initiation pour divers métiers

Groupe	Année scolaire correspondante <sup>6</sup>	Elèves entrant en 7e/VIIe	Taux de décrochage temporaire théorique <sup>*7</sup>	Taux de décrochage permanent théorique <sup>*8</sup>
1	2003/2004	5.128	9,9%	17,2%
2 <sup>9</sup>	2005/2006	5.161	9,2%	14,9%
3	2006/2007	5.455	6,4%	9,4%
4	2007/2008	5.454	10,7%	11,2%
5	2008/2009	5.588	10,0%	9,0%
6	2009/2010	5.604	10,7%	9,0%

\* de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité

En considérant ces taux de décrochage théoriques d'une cohorte d'élèves, on constate en 2009/2010 une stabilisation du phénomène de décrochage, tant au niveau des décrocheurs temporaires qu'au niveau des décrocheurs permanents. Pour la cohorte 2009/2010, le taux de décrochage temporaire n'a que légèrement augmenté, pour se situer à 10,7%. Le taux de décrochage permanent reste de 9,0%, au même bas niveau que l'année précédente.

## 2.2 Le décrochage répété

Le phénomène du décrochage répété a été pour la première fois mis en évidence en 2007/2008. Il s'agit de jeunes qui avaient décroché antérieurement à la période d'analyse considérée, qui s'étaient réinscrits dans un établissement de l'enseignement luxembourgeois et qui ont à nouveau décroché pendant la période d'analyse considérée.

Le tableau suivant renseigne sur le nombre de jeunes en décrochage répété en 2009/2010 et sur la période dans laquelle le décrochage a eu lieu:

Période d'analyse / de décrochage antérieur	Jeunes en décrochage répété
1 (1.11.2003-31.10.2004)	31
2 (1.11.2004-30.4.2006)	78
3 (1.5.2006-30.4.2007) <sup>10</sup>	58
4 (année scolaire 2007/2008)	112
5 (année scolaire 2008/2009)	92
<b>Total</b>	<b>371 (22,3% de 1660)</b>

On constate à nouveau une augmentation de la part des jeunes en décrochage répété: En 2008/2009, ils étaient 20% et en 2007/2008 15% à quitter l'école au moins pour la 2e fois.

<sup>6</sup> L'année scolaire correspondante est l'année scolaire la plus proche de la période de décrochage considérée.

<sup>7</sup> Calculé sur base du nombre théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité. Ce nombre a été extrapolé à partir des taux de décrochages actuels réels.

<sup>8</sup> Calculé sur base du nombre théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité. Ce nombre a été extrapolé à partir des taux de décrochages actuels réels.

<sup>9</sup> Seulement les décrocheurs du 1er mai 2005 au 30 avril 2006 ont été considérés.

<sup>10</sup> Rapprochement de l'année scolaire

### 3 Parcours des jeunes après le décrochage

L'exploitation ciblée du système de gestion informatique centralisée de l'enseignement post-primaire au Luxembourg (par la suite: 'fichier élèves') a permis de recenser 1.660 élèves qui ont quitté l'établissement secondaire ou secondaire technique qu'ils fréquentaient, au cours ou à la fin de l'année scolaire 2009/2010, sans certification finale.

Afin de déterminer le parcours de ces jeunes après leur rupture scolaire, de connaître les raisons de ce dernier et surtout de les inciter à reprendre une formation ou de leur proposer un accompagnement lors de l'établissement et de la réalisation d'un nouveau projet professionnel, les collaborateurs de l'Action locale pour Jeunes ont tenté de contacter ces jeunes. Ce contact s'est déroulé, entre autres, sur la base d'un questionnaire standardisé et s'est poursuivi, en cas de besoin, jusqu'au moment où une solution définitive a été trouvée.

L'ALJ a pu entrer en contact, directement ou par l'intermédiaire d'un proche, avec 1.126 jeunes gens. Pour 331 de ces jeunes le 'fichier élèves' confirme leur réinscription dans une école luxembourgeoise au début de l'année scolaire 2011/12. Par ailleurs 108 autres jeunes qui n'ont pas pu être contactés par l'ALJ, ont été identifiés, grâce au 'fichier élèves', comme s'étant réinscrits dans un institut de formation luxembourgeois après leur rupture scolaire.

Dans 398 cas, aucune information n'a pu être collectée. Ceci est notamment dû à des difficultés de repérage d'adresse ou de numéro de téléphone. Dans de rares cas, le contact fut refusé.

Le recours au fichier centralisé des élèves de l'enseignement post-primaire a permis de déterminer deux groupes d'élèves réinscrits: d'un côté les jeunes réinscrits définitivement, c.-à-d. au moins jusqu'à la fin de l'enquête (rentrée scolaire 2011/2012), d'un autre côté les jeunes ayant décroché une nouvelle fois. Ces derniers sont comptés parmi les décrocheurs permanents. Ils représentent 6,6% de l'ensemble des décrocheurs.

En outre, l'enquête révèle que sur les 1.660 élèves concernés, 40,1% sont à considérer comme des décrocheurs temporaires, c.-à-d. des élèves réinscrits dans une école ou un institut de formation au Luxembourg (31,8%) ou à l'étranger (8,3%).

35,9% sont des décrocheurs permanents. Ils se sont orientés vers un emploi régulier (9,5%) ou vers une mesure d'insertion professionnelle (3,1%) ; mais 16,6% se retrouvent dans la catégorie des « sans occupation spécifique », c'est-à-dire sans formation ni travail. En font également partie les 6,6% des élèves réinscrits ayant re-décroché.

24,0% des élèves ayant quitté l'école sont soit injoignables, soit ont affirmé avoir déménagé à l'étranger, c.-à-d. ils sont pour la majeure partie retournés dans leur pays d'origine. Au sujet des injoignables, nous ne disposons d'aucune information administrative. Cependant, nous pouvons supposer qu'une grande majorité de ces jeunes ne résident plus au Luxembourg.

Dans les chapitres qui suivent, les résultats de la présente étude seront comparés à l'analyse précédente publiée en 2010 et ayant eu pour objet les jeunes qui ont quitté l'école en 2008/2009. Les principales variations ou différences y seront brièvement mises en évidence.



Tableau de synthèse							
		Absolu	%	en 08/09	Absolu	%	en 08/09
Élèves réinscrits (décrocheurs temporaires)	Fréquentent une école au Luxembourg	528	31,8%	32,7%	666	40,1%	38,8%
	Fréquentent une école à l'étranger	138	8,3%	6,1%			
Décrocheurs permanents	Ont un emploi	158	9,5%	5,0%	596	35,9%	36,2%
	Bénéficient d'une mesure d'insertion	52	3,1%	2,7%			
	Réinscrits et re-décrochés	110	6,6%	12,8%			
	Sans occupation	276	16,6%	15,7%			
Non-joignables/quitté le pays/sans information		398	24,0%	25,1%	398	24,0%	25,1%
Total		1660	100,0%	100,0%	1660	100,0%	100,0%

Il ressort d'abord que la part des élèves quittant l'école et choisissant de se réinscrire par la suite dans un institut de formation a davantage augmenté en 2009/2010 par rapport aux années précédentes. Parallèlement les parts des décrocheurs permanents, des non-joignables, de ceux qui ont quitté le pays et de ceux pour lesquels on reste sans information, ont diminué.

Parmi les élèves réinscrits, on note une très légère diminution de la tendance à se réinscrire dans un institut de formation au Grand-Duché; un peu plus d'élèves s'orientent vers l'étranger.

En 2009/2010, le marché de l'emploi et les mesures d'insertion professionnelles ont accueilli à nouveau plus de jeunes que l'année précédente. Si le nombre de jeunes sans occupation spécifique a à nouveau faiblement augmenté, on note toutefois une forte diminution du nombre de jeunes qui se réinscrivent dans une école et qui en décrochent à nouveau.

### 3.1 Les jeunes rescolarisés au Luxembourg

Parmi les 528 élèves réinscrits dans une école au Luxembourg, 82,2% se sont réinscrits dans une école publique ou une école privée appliquant les programmes officiels luxembourgeois; 8,0% dans une autre école privée, une école internationale ou un autre institut de formation; 9,8% ont rejoint l'École de l'Armée en vue d'intégrer les services de l'armée ou de la police.

Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école au Luxembourg			
Type d'école fréquentée	Absolu	%	en 08/09
école publique/privée appl. les progr. lux.	434	82,2%	91,8%
autre école privée/internationale/autres cours	42	8,0%	3,4%
école de l'armée	52	9,8%	4,7
Total	528	100,0%	100,0%

Par rapport à l'étude précédente, la part des jeunes choisissant de se réinscrire dans une école publique ou privée appliquant les programmes officiels du système scolaire luxembourgeois a diminué en faveur de celles des jeunes intégrant une autre école privée ou internationale, un autre institut de formation, l'armée ou la police.

### 3.2 Les jeunes rescolarisés à l'étranger

Pour ce qui est des élèves partis à l'étranger pour poursuivre leur parcours scolaire, les écoles en Belgique restent les plus fréquemment choisies (55,1%). 18,8% fréquentent une école en Allemagne, 13,8% s'inscrivent dans une école en France et 12,3% poursuivent leur scolarité dans un autre pays.

19,6% de ces émigrants scolaires indiquent résider en internat dans leur nouvelle école.

Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école à l'étranger			
Pays de l'école fréquentée	Absolu	%	en 08/09
Belgique	76	55,1%	60,2%
Allemagne	26	18,8%	10,7%
France	19	13,8%	13,6%
Autre	17	12,3%	15,5%
Total	138	100,0%	100,0%
dont résidant en internat	27	19,6%	23,3%

Si la Belgique reste le pays de prédilection des émigrants scolaires du Luxembourg, sa part diminue en 2009/2010. Par contre l'Allemagne connaît un certain essor par rapport aux années précédentes

### 3.3 Les décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle

38,5% des décrocheurs concernés par une mesure d'insertion professionnelle bénéficient d'un CAE ou CIE (contrat d'appui-emploi ; contrat d'initiation à l'emploi), contrats conclus par l'ADEM (Administration de l'Emploi) au profit des jeunes demandeurs d'emploi.

Huit décrocheurs (15,4%) ont été placés au Centre pénitentiaire de Luxembourg ou au Centre socio-éducatif de l'État de Dreibern/Schrassig (CSEE) et suivent des offres de formation qui y sont disponibles.

Les mesures d'insertion professionnelle des associations syndicales (p.ex. OPE, Forum pour l'Emploi...) sont fréquentées par 13,5% de cette catégorie de décrocheurs.

Le Service volontaire d'Orientation (SVO) créé par le Service national de la Jeunesse accueille 5 jeunes (9,6%) de cette catégorie de décrocheurs.

Les Centres nationaux pour la Formation professionnelle continue (CNFPC) d'Esch-sur-Alzette et d'Ettelbruck, gérés par le Service de la Formation professionnelle du ministère et assurant la formation des jeunes demandeurs d'emploi, accueillent 7,7% des décrocheurs.

Le «Paerdsatelier» accueille 3 décrocheurs (5,8%) dans une mesure d'insertion professionnelle.

Les autres (9,6%) fréquentent diverses initiatives.

Décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle			
Type de mesure fréquentée	Absolu	%	en 08/09
Contrat d'appui-emploi, contrat d'initiation à l'emploi (mesures ADEM)	20	38,5%	33,3%
SE-CPL et IES-CSEE	8	15,4%	2,2%
Initiatives syndicales	7	13,5%	17,8%
Service volontaire d'Orientation (SNJ)	5	9,6%	8,9%
CNFPC	4	7,7%	17,8%
Paerdsatelier	3	5,8%	sous "autre"
Autres initiatives (CIRP, CED, ...)	5	9,6%	13,3%
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Par rapport à 2008/2009, il y a une augmentation du nombre de décrocheurs bénéficiant des mesures pour jeunes demandeurs d'emploi de l'ADEM. Il y a moins de jeunes accueillis par les initiatives syndicales et par les CNFPC. Le SVO et le «Paerdsatelier» ont accueilli plus de jeunes. À noter que 8 décrocheurs se retrouvent dans les centres pénitentiaires ou dans les centres socio-éducatifs. .

### **3.4 Les décrocheurs ayant un emploi régulier**

Les jeunes ayant indiqué avoir un emploi étaient interrogés sur le type de leur contrat de travail. Parmi eux, 36,1% ont un contrat à durée indéterminée, 50,0% à durée déterminée ; 7,6% travaillent sous un régime d'intérimaire.

Décrocheurs ayant un emploi régulier			
Type de contrat	Absolu	%	en 08/09
à durée indéterminée	57	36,1%	40,0%
à durée déterminée	79	50,0%	44,7%
d'intérimaire	12	7,6%	3,5%
sans indication	10	6,3%	11,8%
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>100,0%</b>	<b>40,0%</b>

Par rapport à l'année précédente le nombre de jeunes sans diplôme ou certification réussissant à décrocher un emploi stable, c.-à-d. à durée indéterminée, est en recul. .

### 3.5 Les décrocheurs sans occupation spécifique

Les collaborateurs de l'ALJ ont interrogé les jeunes décrocheurs affirmant être sans travail et sans formation sur leurs occupations. Parmi les 276 décrocheurs repris dans cette catégorie, 42,8% affirment rechercher un emploi, 24,6% un poste d'apprentissage, et 10,9% recherchent une formation/une école.

10,1% ont des problèmes de santé; 7,2% sont des jeunes filles enceintes ou qui s'occupent de leur jeune enfant; 3,6% se préparent à l'examen d'admission à l'École de l'Armée ou à l'École de la police, 4,7% poursuivent une autre activité. Finalement, 60 décrocheurs affirment ne rien faire du tout. Ils représentent 21,7% de cette catégorie de décrocheurs sans occupation spécifique.

Interrogés sur leurs occupations durant les derniers six mois, 45 jeunes sans occupation spécifique indiquent avoir participé à une formation, fréquenté une mesure d'insertion professionnelle, ou occupé un emploi.

Décrocheurs sans occupation spécifique				
Occupation		Absolu	%	en 08/09
Je fais autre chose, dont <sup>11</sup> :		216	78,3%	77,0%
Je cherche un emploi		118	42,8%	44,9%
Je cherche un poste d'apprentissage		68	24,6%	30,6%
Je cherche une formation/une école		30	10,9%	11,3%
Je me remets d'une maladie/d'un accident, je suis une thérapie/une cure		28	10,1%	7,9%
Je suis enceinte/je m'occupe de mon enfant		20	7,2%	4,5%
J'attends de pouvoir intégrer l'armée/la police		10	3,6%	6,4%
Je fais autre chose		13	4,7%	3,8%
Je ne fais rien		60	21,7%	23,0%
<b>Total</b>		<b>276</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
dont, pendant les 6 derniers mois, ont <sup>12</sup> :	suivi une formation	32	11,6%	14,4%
	fréquenté une mesure d'insertion prof.	3	1,1%	1,8%
	eu un emploi	10	3,6%	8,9%

Par rapport aux années précédentes, il est réconfortant de noter que la part des jeunes indiquant «ne faire rien» a davantage diminué.

<sup>11</sup> Les jeunes avaient la possibilité d'indiquer plusieurs occupations.

<sup>12</sup> Plusieurs réponses étaient possibles.

## 4 Caractéristiques des élèves quittant l'école

Ce chapitre cherche à savoir si certains groupes d'élèves sont plus touchés par le décrochage que d'autres et analyse en détail plusieurs facteurs susceptibles de favoriser le décrochage scolaire et d'influencer le parcours du décrocheur. Ces facteurs sont les caractéristiques sociodémographiques de l'élève, ainsi que les particularités du cursus scolaire précédant le décrochage.

Afin de déterminer si certains groupes d'élèves sont sous- ou surreprésentés, les jeunes décrocheurs sont comparés à une population de référence. Celle-ci est constituée des élèves de l'enseignement post-primaire luxembourgeois de la rentrée scolaire 2009/2010.

### 4.1 Analyse par sexe

Les données de l'Enquête Force de Travail reprises dans les rapports de la Commission européenne « Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training - Indicators and benchmarks » publiés depuis 2004, montrent que généralement les garçons sont plus touchés que les filles par le décrochage scolaire.

Les données recueillies dans le cadre de nos enquêtes le confirment : en 2009/2010, les élèves quittant notre système scolaire sans diplôme ou certification sont majoritairement des garçons (56,4% contre 43,6% de filles). Cette tendance s'accroît encore lorsqu'on ne considère que les décrocheurs permanents, c'est-à-dire ceux qui soit travaillent ou suivent une mesure d'insertion, soit sont sans occupation (60,6% garçons et 39,4% filles).

Ainsi, en comparant les élèves quittant l'école à la population de référence, les garçons restent surreprésentés parmi les jeunes en rupture scolaire.

Décrocheurs suivant le sexe				
	Total des élèves Rentrée 2009/2010	Total des élèves quittant l'école <sup>13</sup>	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Filles	18.839 (49,7%)	724 (43,6%)	312 (46,8%)	235 (39,4%)
Garçons	19.102 (50,3%)	936 (56,4%)	354 (53,2%)	361 (60,6%)
Total	37.941 (100,0%)	1.660 (100,0%)	666 (100,0%)	596 (100,0%)

Comme déjà pour les années précédentes, on ne note que de faibles différences entre filles et garçons quant à leur parcours après la rupture scolaire:

Parcours après le décrochage suivant le sexe								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
Filles	244	68	64	22	37	112	177	724
	33,7%	9,4%	8,8%	3,0%	5,1%	15,5%	24,4%	100,0%
Garçons	284	70	94	30	73	164	221	936
	30,3%	7,5%	10,0%	3,2%	7,8%	17,5%	23,6%	100,0%
Total	528	138	158	52	110	276	398	1660
	31,8%	8,3%	9,5%	3,1%	6,6%	16,6%	24,0%	100,0%

<sup>13</sup> Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

## 4.2 Analyse par catégorie d'âge

Les décrocheurs sont répartis en trois catégories d'âge: ceux de moins de 16 ans, ceux de 16 à 18 ans et ceux de 19 ans et plus. Alors que l'âge des décrocheurs a été calculé par rapport au jour du décrochage, l'âge des élèves de la population de référence a été calculé par rapport au jour de la rentrée scolaire.

Il apparaît que nombre d'élèves quittent l'école au moment de la fin de la scolarité obligatoire c.-à-d. à l'âge de 16 ans (la scolarité obligatoire vaut jusqu'à la fin de l'année scolaire, c.-à-d. le 31 août, pendant laquelle l'élève a atteint l'âge de 16 ans). De la tranche d'âge des jeunes de moins de 16 ans à la tranche d'âge des jeunes de 16 à 18 ans, la proportion d'élèves quittant l'école augmente de 10,2% à 47,8%. Cet écart s'accroît encore pour les décrocheurs permanents.

Les jeunes âgés d'au moins 19 ans représentent plus de 42% des élèves quittant l'école. En tenant compte de la population de référence, on constate effectivement que le décrochage est d'autant plus fréquent que les élèves ont atteint l'âge de la fin de l'obligation scolaire, respectivement l'âge adulte.

Décrocheurs suivant la catégorie d'âge				
	Total des élèves Rentrée 2009/2010	Total des élèves quittant l'école <sup>14</sup>	Élèves réinscrits	Décrocheurs
<16 ans	20.047 (52,8%)	169 (10,2%)	95 (14,3%)	12 (2,0%)
16-18 ans	13.071 (34,5%)	794 (47,8%)	349 (52,4%)	288 (48,3%)
≥19 ans	4.823 (12,7%)	697 (42,0%)	222 (33,3%)	296 (49,7%)
Total	37.941 (100,0%)	1.660 (100,0%)	666 (100,0%)	596 (100,0%)

Nous constatons que les élèves encore soumis à l'obligation scolaire ont moins tendance à quitter l'école, et que plus que la moitié d'entre eux poursuivent des études dans une autre institution, au Luxembourg ou à l'étranger. Seulement 1,2% de ce groupe ont indiqué aux collaborateurs de l'ALJ suivre une mesure d'insertion professionnelle, et seulement 3,6% ne pas fréquenter d'école, ni avoir intégré la vie active.

Comme pour l'année précédente, même dans la tranche d'âge de 16 à 18 ans, donc à la fin de l'obligation scolaire, la volonté de réintégrer l'école reste élevée (44,1%). 5,3% travaillent et 3,8% suivent une mesure d'insertion professionnelle. Cependant, dans cette tranche d'âge, 18,6 % des décrocheurs affirment ne pas aller à l'école, ni travailler ou fréquenter une mesure d'insertion professionnelle.

Les jeunes en rupture scolaire les plus âgés reprennent moins souvent leur parcours scolaire (31,8%). En revanche, ils choisissent plus souvent une mesure d'insertion professionnelle (2,9%) ou surtout l'emploi (16,6%).

<sup>14</sup> Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Parcours après le décrochage suivant la catégorie d'âge au moment du décrochage								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
<16 ans	50	45		2	4	6	62	169
	29,6%	26,6%		1,2%	2,4%	3,6%	36,7%	100,0%
16-18 ans	280	69	42	30	68	148	157	794
	35,3%	8,7%	5,3%	3,8%	8,6%	18,6%	19,8%	100,0%
≥19 ans	198	24	116	20	38	122	179	697
	28,4%	3,4%	16,6%	2,9%	5,5%	17,5%	25,7%	100,0%
Total	528	138	158	52	110	276	398	1660
	31,8%	8,3%	9,5%	3,1%	6,6%	16,6%	24,0%	100,0%

### 4.3 Analyse par nationalité

Les rapports de la Commission européenne « Analysis of Progress : Towards the Lisbon Objectives in Education and Training » arrivent, sur la base des données de l'EFT, à la conclusion que parmi la population résidente âgée de 18 à 24 ans en Europe, le décrochage scolaire prématuré touche davantage les non-nationaux.

Les résultats de l'analyse du décrochage scolaire au Luxembourg confirment ce constat. Si les élèves de nationalité étrangère représentent 34,5% de la population de référence, ils sont surreprésentés parmi les élèves quittant l'école, où leur part est de 48,8%.

Notons également les différences entre nationalités. Les élèves de nationalité portugaise représentent 19,8% de la population de référence, mais 25,8% des élèves quittant l'école. Un constat analogue se fait pour les élèves des autres nationalités.

Décrocheurs suivant la nationalité				
	Total des élèves Rentrée 2009/2010	Total des élèves quittant l'école <sup>15</sup>	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Luxembourgeois	24.856 (65,5%)	850 (51,2%)	352 (52,9%)	327 (54,9%)
Portugais	7.506 (19,8%)	429 (25,8%)	171 (25,7%)	156 (26,2%)
Ex-yougoslaves	1.458 (3,8%)	81 (4,9%)	19 (2,9%)	38 (6,4%)
Italiens	788 (2,1%)	59 (3,6%)	26 (3,9%)	18 (3,0%)
Français	837 (2,2%)	58 (3,5%)	26 (3,9%)	19 (3,2%)
Belges	467 (1,2%)	23 (1,4%)	14 (2,1%)	
Allemands	421 (1,1%)	23 (1,4%)	12 (1,8%)	4 (0,7%)
Cap-Verdiens	330 (0,9%)	34 (2,0%)	11 (1,7%)	13 (2,2%)
Autres	1.278 (3,4%)	103 (6,2%)	35 (5,3%)	21 (3,5%)
Total	37.941 (100,0%)	1.660 (100,0%)	666 (100,0%)	596 (100,0%)

Le constat établi lors de l'analyse précédente, à savoir une atténuation des différences de parcours après la rupture scolaire se confirme en 2009/2010. Si certaines nationalités restent plus attirées par les écoles à l'étranger (surtout les élèves de nationalité belge, puis française et allemande), cette tendance n'est plus si manifeste que dans le passé.

<sup>15</sup> Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Il en est de même pour les décrocheurs s'orientant vers le marché de l'emploi, pour lesquels on constate par rapport au passé une plus grande homogénéité des nationalités.

À noter la part importante d'élèves de nationalité ex-yougoslave restant sans occupation spécifique.

Parcours après le décrochage suivant la nationalité								
Nationalité	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
Luxembourgeois	299	53	83	36	59	149	171	850
	35,2%	6,2%	9,8%	4,2%	6,9%	17,5%	20,1%	100,0%
Portugais	128	43	49	11	25	71	102	429
	29,8%	10,0%	11,4%	2,6%	5,8%	16,6%	23,8%	100,0%
Ex-yougoslaves	18	1	6		11	21	24	81
	22,2%	1,2%	7,4%		13,6%	25,9%	29,6%	100,0%
Italiens	20	6	8	1	4	5	15	59
	33,9%	10,2%	13,6%	1,7%	6,8%	8,5%	25,4%	100,0%
Français	16	10	5	2	3	9	13	58
	27,6%	17,2%	8,6%	3,4%	5,2%	15,5%	22,4%	100,0%
Belges	8	6					9	23
	34,8%	26,1%					39,1%	100,0%
Allemands	8	4				4	7	23
	34,8%	17,4%				17,4%	30,4%	100,0%
Capverdiens	8	3	3	2	3	5	10	34
	23,5%	8,8%	8,8%	5,9%	8,8%	14,7%	29,4%	100,0%
Autres	23	12	4		5	12	47	103
	22,3%	11,7%	3,9%		4,9%	11,7%	45,6%	100,0%
Total	528	138	158	52	110	276	398	1660
	31,8%	8,3%	9,5%	3,1%	6,6%	16,6%	24,0%	100,0%

Jusqu'à présent nous nous sommes limités à analyser l'influence de variables sociodémographiques. Une autre catégorie de facteurs considère le cursus scolaire des jeunes. Dans ce qui suit, l'analyse porte sur l'ordre d'enseignement et le niveau d'études, ainsi que sur l'échec scolaire en termes d'années de retard accumulées.

#### 4.4 Analyse par dernier ordre d'enseignement fréquenté

L'analyse des décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté a pour but de mettre en évidence les élèves qui sont les plus susceptibles de se retrouver en décrochage scolaire. D'un côté, elle permet de mieux comprendre les raisons qui peuvent entraîner un décrochage scolaire. De l'autre côté, elle révèle combien d'élèves quittent l'école avec un niveau de formation inférieur au premier cycle de l'enseignement post-primaire.

Nous constatons en premier lieu que les élèves de l'enseignement secondaire (ES) sont nettement sous-représentés parmi les jeunes quittant l'école. Ils représentent 33,6% de notre population de référence, mais seulement 11% des élèves réinscrits ou décrocheurs temporaires et 2,2% des décrocheurs permanents.



La situation se présente différemment à l'enseignement secondaire technique (EST). Au cycle inférieur de l'EST, ce sont les élèves de la classe de 9e pratique (9PR) qui courent le plus grand risque de décrocher: ils représentent seulement 1,5% de la population totale des élèves, mais 7,6% des décrocheurs permanents.

La situation des élèves des classes modulaires du régime préparatoire s'est nettement améliorée par rapport aux années précédentes: ils représentent 5,8% de la population de référence, 4,4% des décrocheurs temporaires et 3,7% des décrocheurs permanents.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST, le régime professionnel « produit » le plus grand nombre de décrocheurs. Les élèves du CATP représentent par exemple 10,1% de la population de référence, mais 28,3% du total des élèves quittant l'école et même 35,1% des décrocheurs permanents.

Au régime technique et au régime de la formation du technicien, les élèves représentent respectivement 13,8% et 8,4% de la population de référence, et respectivement 10,9% et 12,2% des élèves quittant l'école.

Un total de 592 jeunes<sup>16</sup>, c'est-à-dire 35,7% de l'ensemble des décrocheurs identifiés – réinscrits ou permanents – ont ainsi quitté l'école luxembourgeoise avant d'avoir atteint un niveau de formation correspondant au premier cycle de l'enseignement post-primaire. Cependant presque la moitié a par la suite réintégré l'école, au Luxembourg ou à l'étranger.

Décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté				
	Total des élèves Rentrée 2009/2010	Total des élèves quittant l'école <sup>17</sup>	Élèves réinscrits	Décrocheurs
ES - division inférieure	6.145 (16,2%)	30 (1,8%)	22 (3,3%)	1 (0,2%)
ES - division supérieure	6.612 (17,4%)	98 (5,9%)	51 (7,7%)	12 (2,0%)
EST cycle inférieur	9.586 (25,3%)	311 (18,7%)	149 (22,4%)	93 (15,6%)
sans 9e PR	9.029 (23,8%)	180 (10,8%)	84 (12,6%)	48 (8,1%)
9e PR	557 (1,5%)	131 (7,9%)	65 (9,8%)	45 (7,6%)
EST régime préparatoire	2.203 (5,8%)	74 (4,5%)	29 (4,4%)	22 (3,7%)
EST régime technique	5.220 (13,8%)	181 (10,9%)	109 (16,4%)	43 (7,2%)
EST régime de technicien	3.198 (8,4%)	203 (12,2%)	96 (14,4%)	75 (12,6%)
EST CATP	3.816 (10,1%)	469 (28,3%)	144 (21,6%)	209 (35,1%)
EST CCM	275 (0,7%)	46 (2,8%)	7 (1,1%)	28 (4,7%)
EST CIP	254 (0,7%)	71 (4,3%)	15 (2,3%)	41 (6,9%)
IPDM	378 (1,0%)	136 (8,2%)	39 (5,9%)	71 (11,9%)
Classe d'accueil/CLIIJA	254 (0,7%)	41 (2,5%)	5 (0,8%)	1 (0,2%)
<b>Total</b>	<b>37.941 (100,0%)</b>	<b>1.660(100,0%)</b>	<b>666 (100,0%)</b>	<b>596 (100,0%)</b>

En ce qui concerne les parcours des jeunes après le décrochage, on constate également des disparités d'abord entre ES et EST, ensuite entre cycles inférieur et supérieur.

Le décrochage scolaire des élèves de l'ES, et particulièrement de ceux de la division inférieure, reste souvent temporaire et est suivi d'un changement d'école ou de voie de formation. 73,3% des plus jeunes et 52% des plus âgés se réinscrivent dans une autre institution de formation, au Luxembourg ou à l'étranger.

<sup>16</sup> ES- division inférieure, EST-cycle inférieur, EST régime préparatoire, classes d'accueil/CLIIJA, IPDM

<sup>17</sup> Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

A l'EST, au cycle inférieur, presque la moitié des jeunes en rupture scolaire reprennent leur scolarité. Le constat que, contrairement aux premières requêtes, ceci est le cas même pour les élèves de la 9e pratique, est confirmé: seulement 8,4% des élèves ayant quitté l'école intègrent la vie active ou fréquentent une mesure d'insertion professionnelle. Cependant 21,4% de ces derniers demeurent sans occupation.

Au régime préparatoire 39,2% des jeunes quittant l'école reprennent une formation, respectivement 2,7% occupent un emploi et 2,7% fréquentent une mesure d'insertion professionnelle.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST on constate une différence entre les jeunes du régime technique d'une part, et les jeunes du régime de technicien et du régime professionnel d'autre part. Toutefois, comparée aux premières analyses, cette différence est moins prononcée et ce sont surtout les jeunes du régime de la formation du technicien qui ont moins tendance à s'orienter vers le marché de l'emploi et réintègrent plutôt l'école:

Dans le régime technique, 60,2% des jeunes quittant l'école reprennent leurs études, 12,8% s'orientent directement ou par le biais d'une mesure d'insertion vers la vie professionnelle et 8,8% ne choisissent aucune de ces possibilités et restent donc sans occupation spécifique.

Quant au régime de la formation du technicien, le pourcentage des élèves se réinscrivant s'élève à 47,3%. Ils s'orientent à 13,3% vers le marché du travail et à 3,9% vers une mesure d'insertion professionnelle. 12,3% restent sans occupation spécifique.

Au régime professionnel, les jeunes qui reprennent une formation sont minoritaires : ils sont 30,7% au CATP, 15,2% au CCM et 21,1% au CIP. Même s'ils intègrent souvent le marché de l'emploi ou fréquentent une mesure d'insertion, le pourcentage de jeunes dans la catégorie des « sans occupation » reste très élevé.

Parcours après le décrochage suivant l'ordre d'enseignement								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
ES - division inférieure	12	10		1			7	30
	40,0%	33,3%		3,3%			23,3%	100,0%
ES - division supérieure	35	16	6	1	3	2	35	98
	35,7%	16,3%	6,1%	1,0%	3,1%	2,0%	35,7%	100,0%
EST - cycle inférieur sans 9PR	53	31	8	9	12	19	48	180
	29,4%	17,2%	4,4%	5,0%	6,7%	10,6%	26,7%	100,0%
EST - 9PR	50	15	8	3	6	28	21	131
	38,2%	11,5%	6,1%	2,3%	4,6%	21,4%	16,0%	100,0%
EST - régime préparatoire	19	10	2	2	8	10	23	74
	25,7%	13,5%	2,7%	2,7%	10,8%	13,5%	31,1%	100,0%
EST - régime technique	91	18	22	1	4	16	29	181
	50,3%	9,9%	12,2%	0,6%	2,2%	8,8%	16,0%	100,0%
EST - régime du technicien	85	11	27	8	15	25	32	203
	41,9%	5,4%	13,3%	3,9%	7,4%	12,3%	15,8%	100,0%

EST CATP	127	17	61	15	30	103	116	469
	27,1%	3,6%	13,0%	3,2%	6,4%	22,0%	24,7%	100,0%
EST CCM	7		8		5	15	11	46
	15,2%		17,4%		10,9%	32,6%	23,9%	100,0%
EST CITP	12	3	12	3	3	23	15	71
	16,9%	4,2%	16,9%	4,2%	4,2%	32,4%	21,1%	100,0%
IPDM	34	5	4	9	24	34	26	136
	25,0%	3,7%	2,9%	6,6%	17,6%	25,0%	19,1%	100,0%
Classe d'accueil/ CLIJA	3	2				1	35	41
	7,3%	4,9%				2,4%	85,4%	100,0%
TOTAL	528	138	158	52	110	276	398	1660
	31,8%	8,3%	9,5%	3,1%	6,6%	16,6%	24,0%	100,0%

Notons encore que la part des jeunes en rupture scolaire pour lesquels nous n'avons aucune information reste très élevée parmi les décrocheurs en provenance des classes d'accueil, c'est-à-dire les jeunes qui viennent d'arriver au pays..

#### 4.5 Analyse par dernier niveau d'études fréquenté

L'analyse précédente est complétée et confirmée par la prise en compte du dernier niveau d'études atteint par les décrocheurs.

En début de carrière scolaire, en classe de 7e/VIIe et de 8e/VIe, le risque de décrocher est le plus faible: les élèves concernés représentent environ 30% de la population de référence, mais seulement 5,6% des élèves quittant l'école. Comparé aux années précédentes, le risque d'interrompre sa scolarité a sensiblement diminué en 2009/10 pour les élèves de 9e/5e, ces élèves représentent 17% de la population de référence et 19,4% des jeunes quittant l'école. Le risque de décrocher est le plus élevé en classe de 10e/IVe: ils sont 16,4% de la population de référence, mais 29,7% des jeunes quittant l'école.

À partir de la classe de 11e/IIIe, le risque de rupture scolaire diminue à nouveau.

Décrocheurs suivant le niveau d'études				
	Total des élèves Rentrée 2009/2010	Total des élèves quittant l'école <sup>18</sup>	Élèves réinscrits	Décrocheurs
VIIe/7e	5.604 (14,8%)	39 (2,3%)	21 (3,2%)	2 (0,3%)
VIe/8e	5.890 (15,5%)	54 (3,3%)	33 (5,0%)	6 (1,0%)
Ve/9e	6.440 (17,0%)	322 (19,4%)	146 (21,9%)	108 (18,1%)
IVe/10e	6.213 (16,4%)	493 (29,7%)	181 (27,2%)	215 (36,1%)
IIIe/11e	5.029 (13,3%)	269 (16,2%)	124 (18,6%)	93 (15,6%)
Ile/12e	4.565 (12,0%)	213 (12,8%)	88 (13,2%)	58 (9,7%)
Ière/13e/14e/15e	3.568 (9,4%)	93 (5,6%)	29 (4,4%)	42 (7,0%)
IPDM	378 (1,0%)	136 (8,2%)	39 (5,9%)	71 (11,9%)
Classe d'accueil/CLIJA	254 (0,7%)	41 (2,5%)	5 (0,8%)	1 (0,2%)
Total	37.941 (100,0%)	1.660 (100,0%)	666 (100,0%)	(100,0%)

<sup>18</sup> Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Le passage de la classe de 9e vers la classe de 10e comporte non seulement un risque de décrochage élevé, mais a également une influence importante sur le parcours des jeunes après avoir quitté l'école.

Ainsi, les jeunes en rupture scolaire des deux premières années d'études du post-primaire, et donc probablement les décrocheurs les plus jeunes, vont plutôt réintégrer l'école, que ce soit au Luxembourg ou à l'étranger. Rares sont ceux qui choisissent de travailler ou de fréquenter une mesure d'insertion professionnelle ou qui se retrouvent sans occupation spécifique.

À partir des classes de Ve/9e, on note surtout que moins de jeunes choisissent l'étranger pour poursuivre leur scolarité et que le marché de l'emploi devient plus attrayant.

Parcours après le décrochage suivant le niveau d'études								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
VIIe/7e	12	9			1	1	16	39
	30,8%	23,1%			2,6%	2,6%	41,0%	100,0%
VIe/8e	15	18		2	2	2	15	54
	27,8%	33,3%		3,7%	3,7%	3,7%	27,8%	100,0%
Ve/9e	107	39	18	13	23	54	68	322
	33,2%	12,1%	5,6%	4,0%	7,1%	16,8%	21,1%	100,0%
IVe/10e	153	28	54	17	39	105	97	493
	31,0%	5,7%	11,0%	3,4%	7,9%	21,3%	19,7%	100,0%
IIIe/11e	102	22	28	5	10	50	52	269
	37,9%	8,2%	10,4%	1,9%	3,7%	18,6%	19,3%	100,0%
Ile/12e	78	10	31	2	7	18	67	213
	36,6%	4,7%	14,6%	0,9%	3,3%	8,5%	31,5%	100,0%
Ière/13e/14e/15e	24	5	23	4	4	11	22	93
	25,8%	5,4%	24,7%	4,3%	4,3%	11,8%	23,7%	100,0%
IPDM	34	5	4	9	24	34	26	136
	25,0%	3,7%	2,9%	6,6%	17,6%	25,0%	19,1%	100,0%
Classe d'accueil/ CLIJA	3	2				1	35	41
	7,3%	4,9%				2,4%	85,4%	100,0%
Total	528	138	158	52	110	276	398	1660
	31,8%	8,3%	9,5%	3,1%	6,6%	16,6%	24,0%	100,0%

À noter également le pourcentage élevé des jeunes quittant une classe "IPDM" et indiquant être sans occupation spécifique.

#### 4.6 Analyse suivant le retard scolaire accumulé

Le retard scolaire accumulé au cours d'une carrière scolaire d'un élève est un indicateur du décrochage scolaire et du parcours qui suit le « drop-out ». On peut supposer que le redoublement accentue la perte de motivation et favorise ainsi le décrochage scolaire.

Pour déterminer le retard scolaire nous avons comparé le niveau d'études atteint par l'élève au moment du décrochage avec le niveau d'études qu'il aurait théoriquement dû avoir atteint à son âge. Le retard scolaire peut provenir d'une scolarisation tardive, d'une immigration à un âge plus avancé, d'une interruption temporaire des études<sup>19</sup>, mais surtout d'un ou de plusieurs redoublements, que ce soit au niveau de l'enseignement primaire ou de l'enseignement post-primaire<sup>20</sup>.

La population de référence comprend 51,4% d'élèves sans retard scolaire et donc 48,6% d'élèves avec un retard scolaire. Parmi les décrocheurs temporaires, 91,4% ont un retard scolaire; ce taux monte même à 97,7% parmi les décrocheurs permanents.

Le retard scolaire d'un an n'a guère d'influence sur le risque de décrocher. Mais il en est tout autrement à partir d'un retard accumulé de deux années ; ces derniers élèves représentent par exemple 12,4% dans la population de référence, mais 22,7% des élèves quittant l'école.

Décrocheurs suivant le retard scolaire accumulé				
	Total des élèves Rentrée 2009/2010	Total des élèves quittant l'école <sup>21</sup>	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Sans retard scolaire	19.500 (51,4%)	104 (6,3%)	57 (8,6%)	14 (2,3%)
1 an	10.056 (26,5%)	299 (18,0%)	176 (26,4%)	61 (10,2%)
2 ans	4.722 (12,4%)	376 (22,7%)	168 (25,2%)	126 (21,1%)
3 ans	1.865 (4,9%)	314 (18,9%)	122 (18,3%)	130 (21,8%)
4 ans	703 (1,9%)	175 (10,5%)	43 (6,5%)	92 (15,4%)
5 ans	266 (0,7%)	102 (6,1%)	30 (4,5%)	47 (7,9%)
6 ans	120 (0,3%)	47 (2,8%)	11 (1,7%)	22 (3,7%)
7 ans et plus	77 (0,2%)	66 (4,0%)	15 (2,3%)	32 (5,4%)
sans indication	632 (1,7%)	177 (10,7%)	44 (6,6%)	72 (12,1%)
Total	37.941 (100,0%)	1.660 (100,0%)	666 (100,0%)	596 (100,0%)

Le retard scolaire influence également la carrière après le "drop-out". En effet, plus de la moitié des élèves quittant leur école d'origine et n'ayant pas encore de retard scolaire ou seulement un an de retard sont des décrocheurs temporaires se réinscrivant à nouveau dans une école.

Avec un retard scolaire de deux ans et plus, la décision de reprendre sa scolarité, soit dans une autre voie de formation, soit dans une autre école ou même un autre pays, est moins souvent prise. Les décrocheurs s'orientent alors vers le marché de l'emploi, fréquentent une mesure d'insertion ou restent sans occupation. Notons encore que la part des non-joignables s'accroît considérablement parmi les décrocheurs ayant un retard scolaire important.

<sup>19</sup> P.ex. pour les élèves fréquentant les cours du soir.

<sup>20</sup> L'ampleur du redoublement au Luxembourg est décrite et analysée dans la publication "Analyse des Klassenwiederholens im primären und postprimären Bereich" du MENFP (2005).

<sup>21</sup> Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Parcours après le décrochage suivant le retard scolaire accumulé								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
Sans retard scolaire	40	17	4	3	3	4	33	104
	38,5%	16,3%	3,8%	2,9%	2,9%	3,8%	31,7%	100,0%
1 an	126	50	10	3	13	35	62	299
	42,1%	16,7%	3,3%	1,0%	4,3%	11,7%	20,7%	100,0%
2 ans	135	33	34	14	28	50	82	376
	35,9%	8,8%	9,0%	3,7%	7,4%	13,3%	21,8%	100,0%
3 ans	98	24	35	6	17	72	62	314
	31,2%	7,6%	11,1%	1,9%	5,4%	22,9%	19,7%	100,0%
4 ans	41	2	34	7	12	39	40	175
	23,4%	1,1%	19,4%	4,0%	6,9%	22,3%	22,9%	100,0%
5 ans	26	4	18	5	8	16	25	102
	25,5%	3,9%	17,6%	4,9%	7,8%	15,7%	24,5%	100,0%
6 ans	10	1	6	3	2	11	14	47
	21,3%	2,1%	12,8%	6,4%	4,3%	23,4%	29,8%	100,0%
7 ans et plus	15		13	2	3	14	19	66
	22,7%	0,0%	19,7%	3,0%	4,5%	21,2%	28,8%	100,0%
Sans indication	37	7	4	9	24	35	61	177
	20,9%	4,0%	2,3%	5,1%	13,6%	19,8%	34,5%	100,0%
Total	528	138	158	52	110	276	398	1660
	31,8%	8,3%	9,5%	3,1%	6,6%	16,6%	24,0%	100,0%

Par rapport aux études précédentes, la part des élèves ayant quitté l'école mais se réinscrivant par la suite, continue à augmenter, même lorsqu'il s'agit d'élèves ayant accumulé un certain retard scolaire.

## 5 Causes de l'arrêt des études

Afin de remédier en amont au problème du décrochage scolaire, un des volets de l'étude et du questionnaire soumis aux jeunes en rupture scolaire concerne les raisons individuelles qui les ont poussés à arrêter leurs études, du moins temporairement.

Les jeunes pouvaient indiquer plusieurs raisons aux collaborateurs de l'ALJ. Les taux sont calculés par rapport aux 1.126 jeunes avec lesquels un contact, direct ou par un proche, a pu être établi.

En 2009/2010, l'échec ou l'anticipation d'un échec scolaire reste toujours une des raisons du décrochage les plus fréquemment citées (17,9%). S'y ajoutent 8,0% des jeunes qui s'attendent à de meilleures chances de réussite dans une nouvelle formation ou école, et 2,8% des jeunes ayant invoqué des problèmes de langue.

Vient ensuite l'inadaptation de l'orientation scolaire: 11,1% indiquent ne pas ou ne plus aimer la voie de formation choisie, souvent à cause d'une mauvaise orientation. S'y ajoutent 7,3% indiquant avoir plus, d'autres ou de meilleures possibilités en optant pour un nouveau chemin. À inclure également dans ce groupe les jeunes indiquant qu'ils n'ont pas eu accès à la voie de formation désirée (5,3%), tandis que 3,9% des jeunes ont opté pour un nouveau chemin par intérêt pour une formation ou un métier.

Le nombre de jeunes citant l'absence d'un poste d'apprentissage comme raison d'arrêter leur formation scolaire a augmenté: 11,4% des jeunes ayant quitté l'école indiquent ne pas avoir trouvé de poste d'apprentissage, 6,0% avoir vu leur patron résilier le contrat d'apprentissage, et 1,9% avoir résilié eux-mêmes ce contrat.

Le manque de motivation pour poursuivre une formation scolaire (9,8% des élèves) ou le refus de continuer à fréquenter leur ancienne école (8,5%) perdent de leur importance par rapport à l'année précédente comme facteurs déclenchant la rupture scolaire.

Outre des justifications scolaires, interviennent également des raisons d'ordre général.

Pour 10,7% des jeunes, des raisons personnelles, familiales ou financières ont été à l'origine de leur décrochage scolaire. S'y ajoutent 5,9% des décrocheurs invoquant des raisons de santé.

À noter que le nombre de jeunes ayant indiqué comme cause de décrochage les problèmes avec leurs professeurs (2,5%), d'autres élèves (1,3%) ou la mauvaise ambiance dans leur ancienne école (1,7%) a diminué.

Aux principales causes citées s'ajoute un éventail d'autres raisons qui sont reprises dans le tableau ci-après. Elles ont été regroupées de façon thématique afin de faciliter leur interprétation.

Catégorie	Détail des raisons invoquées pour l'arrêt des études	Absolu	%*
"échec"	Échec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire (dans une ou plusieurs branches)	202	17,9%
	Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	90	8,0%
	Problèmes de langue (en français, en allemand...)	32	2,8%
"orientation"	Mauvaise orientation, je n'aimais pas/plus la voie de formation choisie	125	11,1%
	Meilleures / plus de /autres possibilités	82	7,3%
	Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée (à cause de mes notes, de la langue, il n'y avait plus de place disponible, il n'y avait pas d'établissement scolaire qui me plaisait...)	60	5,3%
	Mon école d'origine n'offrait pas la formation désirée, par intérêt pour une formation/un métier ou des branches	44	3,9%
"sans contrat d'apprentissage"	Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	128	11,4%
	Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/fin du contrat d'apprentissage/faillite de l'entreprise	67	6,0%
	J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	21	1,9%
"plus d'envie d'aller à l'école"	Je n'avais plus de motivation de poursuivre mes études, je n'avais plus envie d'aller à l'école (également fin de la scolarité obligatoire)	110	9,8%
	Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	96	8,5%
"raisons personnelles"	Raisons personnelles, familiales, financières (ég. grossesse, enfant)	120	10,7%
	Maladie, handicap, problème de santé, accident/allergie	66	5,9%
"ambiance à l'école"	J'avais des problèmes avec mes professeurs	28	2,5%
	Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	19	1,7%
	J'avais des problèmes avec les autres élèves	15	1,3%
"autre"	Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	40	3,6%
	Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires, absences...)	34	3,0%
	Pas satisfait avec système scolaire luxembourgeois (horaire, durée, organisation, incompatibilité du travail et de l'école...)	34	3,0%
	Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	23	2,0%
	Je n'aimais pas certaines branches	20	1,8%
	Internat dans la nouvelle école	9	0,8%
	J'ai échoué à l'examen d'admission (à la formation/à l'école désirée, au service de l'État/des communes, à l'armée/la police...)	6	0,5%
	J'avais des problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	5	0,4%
	Problèmes de délinquance/ de drogue	5	0,4%
	Mes parents voulaient que je change d'école	5	0,4%
	Pour faire du sport de compétition	4	0,4%
	Dyslexie, dysorthographe, hyperactivité	3	0,3%
	pas de place de stage, pas envie de faire un stage	2	0,2%
	Jeune en fugue	1	0,1%
	Autre raison	20	1,8%
"sans indication"	Sans indication de raison	68	6,0%

\* calculé par rapport aux 1.126 jeunes avec lesquels un contact a été établi.



Afin d'identifier une éventuelle corrélation, le tableau suivant rapproche les causes du "drop-out" et les parcours suivis par après.

Ces chiffres se basent bien entendu uniquement sur les décrocheurs avec lesquels un contact a pu être établi. Le tableau reprend les catégories thématiques des causes invoquées ; les nombres de réponses peuvent donc différer par rapport au tableau précédent.

Parcours suivant les raisons invoquées							
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Total
"échec"	115	71	41	13	18	46	304
	37,8%	23,4%	13,5%	4,3%	5,9%	15,1%	100,0%
"orientation"	135	48	31	9	19	35	277
	48,7%	17,3%	11,2%	3,2%	6,9%	12,6%	100,0%
"sans contrat d'apprentissage"	62	3	25	11	21	79	201
	30,8%	1,5%	12,4%	5,5%	10,4%	39,3%	100,0%
"plus envie d'aller à l'école"	61	15	37	10	14	49	186
	32,8%	8,1%	19,9%	5,4%	7,5%	26,3%	100,0%
"raisons personnelles"	44	9	27	11	11	74	176
	25,0%	5,1%	15,3%	6,3%	6,3%	42,0%	100,0%
"ambiance à l'école"	21	6	7	2	1	11	48
	43,8%	12,5%	14,6%	4,2%	2,1%	22,9%	100,0%
"autre"	55	41	21	15	12	49	193
	28,5%	21,2%	10,9%	7,8%	6,2%	25,4%	100,0%
"sans indication"	35	2	9	1	14	5	68
	51,5%	2,9%	13,2%	1,5%	20,6%	7,4%	100,0%
Total	420	137	158	51	86	272	1126
	37,3%	12,2%	14,0%	4,5%	7,6%	24,2%	100,0%

Comme pour les années précédentes, en 2009/2010 certains jeunes sont plus que d'autres disposés à une réorientation scolaire: Le taux des réinscriptions est de plus de 60% pour les élèves ayant interrompu leur scolarité pour cause d'échec ou d'orientation inadaptée. Presque la moitié des jeunes quittant l'école à un certain moment et indiquant l'ambiance, toute "autre" raison ou aucune raison, choisissent de se réinscrire. Parmi ceux citant l'absence d'un contrat d'apprentissage, le manque d'envie d'aller à l'école ou des raisons personnelles, le taux des réinscriptions n'atteint cependant qu'entre 30% et 40%.

Pour plus de 20% des jeunes citant l'échec ou une "autre" raison, la poursuite de la formation se fait à l'étranger.

C'est surtout le manque de motivation de poursuivre la formation qui mène les jeunes vers le marché de l'emploi (19,9%).

Comme pour les années passées, si le manque d'un poste d'apprentissage est en cause, on note une part importante de décrocheurs indiquant rester "sans occupation spécifique" (39,3%). Il en est de même pour les jeunes invoquant des raisons personnelles (42,0%).

En 2009/2010, ce sont les jeunes n'indiquant aucune raison pour leur décrochage qui présentent le pourcentage le plus élevé de réinscrits-re-décrocheurs: 20,6% se réinscrivent dans une école pour un premier temps, mais décrochent à nouveau par la suite.

## 6 Résumé et conclusions

La présente publication présente les résultats de la sixième étude sur le décrochage scolaire au Grand-Duché de Luxembourg. La première portait sur les décrocheurs de 2003 et 2004, la deuxième sur ceux de 2005 et 2006, la troisième sur ceux de 2006 et 2007, la quatrième sur l'année scolaire 2007/2008 et la cinquième sur l'année scolaire 2008/2009. La présente étude est consacrée aux décrocheurs ayant quitté l'école luxembourgeoise pendant l'année scolaire 2009/2010. Sur cette période, il y a eu 1.660 lycéens qui ont quitté l'école sans diplôme ou certification final.

Le relevé nominatif des décrocheurs a été établi de mois en mois grâce au fichier-élèves du ministère et transmis aux bureaux régionaux de l'Action locale pour Jeunes (ALJ). Les jeunes ont été contactés individuellement par les collaborateurs de l'ALJ, qui les ont questionnés et qui leur ont proposé le cas échéant leur soutien pour définir un nouveau projet de formation et/ou professionnel et un accompagnement individualisé en vue de sa réalisation.

Étude	Nombre d'élèves ayant quitté l'école	Durée période	Nombre moyen mensuel
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1984	12 mois	165,3
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2422	18 mois	134,6
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1320	12 mois	110,0
4. Année scolaire 2007/2008	1928	12 mois	160,7
5. Année scolaire 2008/2009	1690	12 mois	140,8
6. Année scolaire 2009/2010	1660	12 mois	138,3

Parmi les élèves ayant quitté l'école en 2009/2010 :

- 666 décrocheurs temporaires qui se sont inscrits entre-temps à une autre école, au Luxembourg (528) ou à l'étranger (138), le plus souvent en Belgique ;
- 596 décrocheurs permanents qui ont définitivement quitté l'école; dont:
  - 158 qui ont un emploi;
  - 52 qui se retrouvent dans une mesure d'emploi;
  - 110 qui s'étaient réinscrits dans une école et ont à nouveau décroché;
  - 276 qui sont sans aucune occupation.
- 398 qui n'ont pas pu être joints malgré les efforts de l'ALJ ; la grande majorité de ces anciens élèves a très probablement quitté le pays.

### Les décrocheurs permanents

Étude	Nombre de décrocheurs permanents	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 <sup>ère</sup> étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	927	12 mois	77,1	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	1099	18 mois	61,1	-20,8%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	538	12 mois	44,8	-41,9%
4. Année scolaire 2007/2008	753	12 mois	62,8	-18,5%
5. Année scolaire 2008/2009	611	12 mois	50,9	-34,0%
6. Année scolaire 2009/2010	596	12 mois	49,7	-35,5%

Le nombre moyen mensuel de décrocheurs permanents a baissé de 35,5% par rapport à la première analyse effectuée en 2003/2004.

Cette évolution n'a pas été la même pour les décrocheurs ayant un emploi, ceux dans une mesure d'insertion ou les décrocheurs sans aucune occupation.

Étude	Nombre de décrocheurs ayant un emploi	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 <sup>ère</sup> étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	352	12 mois	29,3	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	250	18 mois	13,9	-52,6%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	104	12 mois	8,7	-70,3%
4. Année scolaire 2007-2008	174	12 mois	14,5	-50,5%
5. Année scolaire 2008-2009	85	12 mois	7,1	-75,8%
6. Année scolaire 2009-2010	158	12 mois	13,2	-55,1%

Étude	Nombre de décrocheurs dans une mesure d'insertion	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 <sup>ère</sup> étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	253	12 mois	21,2	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	309	18 mois	17,2	-18,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	138	12 mois	11,5	-45,8%
4. Année scolaire 2007-2008	96	12 mois	8,0	-62,3%
5. Année scolaire 2008-2009	45	12 mois	3,8	-82,3%
6. Année scolaire 2009-2010	52	12 mois	4,3	-79,7%

Étude	Nombre de décrocheurs sans occupation	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 <sup>ère</sup> étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	322	12 mois	26,8	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	540	18 mois	30,0	+11,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	296	12 mois	24,7	-7,8%
4. Année scolaire 2007-2008	383	12 mois	31,9	+19,0%
5. Année scolaire 2008-2009	265	12 mois	22,1	-17,5%
6. Année scolaire 2009-2010	276	12 mois	23,0	-14,2%

Le taux des élèves quittant l'école pour un emploi et celui des décrocheurs insérés dans une mesure d'insertion ont fortement diminué depuis 2003, même si celui des jeunes dans un emploi a à nouveau augmenté en 2009/2010. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, pour le taux des décrocheurs sans aucune occupation qui avait diminué sensiblement lors de la dernière analyse et qui a légèrement repris en 2009/2010.

Cette approche se fonde sur une cohorte d'élèves entrant en classe de 7<sup>e</sup> et sur le nombre de décrocheurs potentiels jusqu'à la fin de leur scolarité théorique, le nombre de décrocheurs étant extrapolé à partir des données que fournit la présente analyse.

Étude	Année scolaire correspondante	Elèves entrant en 7 <sup>e</sup> ES et EST	Nb théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage temporaire théorique	Nb théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage permanent théorique
1	2003/2004	5.128	508	9,9%	881	17,2%
2	2005/2006	5.161	477	9,2%	771	14,9%
3	2006/2007	5.455	351	6,4%	512	9,4%
4	2007/2008	5.454	582	10,7%	614	11,2%
5	2008/2009	5.588	559	10,0%	503	9,0%
6	2009/2010	5.604	598	10,7%	505	9,0%

Le taux de décrochage temporaire s'est stabilisé ces trois dernières années et se situe à 10,7% en 2009/2010.

Après une légère augmentation en 2007/2008, le taux de décrochage permanent reste au même niveau qu'en 2008/2009 (9,0%) et donc sous la barre des 10%, "benchmark" visé par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie 2020. Avec ce taux, le Luxembourg se placerait ainsi parmi les meilleurs élèves en la matière au niveau européen; seuls quelques pays de l'Est, ainsi que l'Autriche affichent des scores plus bas, alors que la Finlande réalisait 10,3%, les pays avoisinants 11,9% en Belgique et en Allemagne, et 12,8% en France (2010).

### Les indicateurs et les causes du décrochage

L'enquête a également étayé le constat que certains groupes d'élèves courent un plus grand risque de décrocher :

- les garçons plus que les filles;
- les élèves de nationalité étrangère plus que ceux de nationalité luxembourgeoise;
- les élèves de la 9<sup>e</sup> pratique ainsi que ceux inscrits au régime du technicien ou professionnel;
- les élèves avec un retard scolaire d'au moins deux années - c'est l'indicateur le plus univoque du décrochage..

Quant aux raisons invoquées par les décrocheurs, les plus citées ont été les suivantes<sup>22</sup>:

- 27,0% quittent l'école à cause d'un échec scolaire, contre 25,0% l'année précédente;
- 24,6% se sont sentis mal orientés, contre 23,6% l'année précédente;
- 17,9% indiquent qu'ils n'ont pas trouvé de poste d'apprentissage ou que le contrat a été résilié; contre 16,5% l'année précédente.
- 16,5% invoquent le manque de motivation de poursuivre une formation scolaire ou de fréquenter leur ancienne école, taux qui a nettement diminué par rapport à l'année précédente (22,9%);

Seulement 6,0% des personnes interrogées ne donnent aucune raison, ce taux était encore le double à l'étude précédente (12,6%).

<sup>22</sup> Rassemblement des catégories, calcul par rapport aux jeunes avec lesquels un contact a été établi.

---

## Conclusions

La diminution du décrochage scolaire à partir de l'année 2003 est due aux mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, à savoir l'amélioration de l'orientation scolaire suite au règlement de promotion de 2005, le suivi systématique des décrocheurs par l'Action locale pour Jeunes (ALJ), la création de nouvelles offres scolaires pour des élèves en difficulté comme les classes relais pour des élèves au comportement difficile, les classes spécifiques pour redoublants ou les cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP). Depuis mars 2011, l'École de la 2e Chance accueille un nombre restreint de décrocheurs (36); à partir de 2012, cette école encadra un nombre appriable d'adolescents et contribuera ainsi à pallier davantage encore le phénomène du décrochage scolaire.

Les mesures prises dans le cadre des lycées ne font trop souvent que répondre aux symptômes d'une évolution du jeune qui a dérapé plutôt dans sa carrière scolaire dont les causes n'ont pas été considérées et traitées au bon moment. La réforme de l'enseignement fondamental entamée en 2009 vise les racines du décrochage, grâce à un suivi adéquat des élèves pâtissant de troubles du comportement ou d'apprentissage. La réforme projetée de l'enseignement secondaire, notamment aux classes inférieures, et l'élargissement de l'offre scolaire pour élèves à besoins spécifiques devraient aussi contribuer à mieux accompagner les jeunes en difficulté.

La loi du 15 juillet 2011 visant l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins éducatifs particuliers permet aux élèves concernées de décrocher une qualification au sein même des lycées du système scolaire du pays.

# 7 Références

---

- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2011), Progress towards the common european objectives in education and training. Indicators and benchmarks 2010/2011
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2009), Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2007), Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2006), Detailed Analysis of Progress. Towards the Lisbon Objectives in Education and Training. 2006 Report
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2005), Study on Access to Education and Training, Basic Skills and Early School Leavers. Lot 3: Early School Leavers. Final Report
- Commission Européenne, DG Éducation et Culture, (2005), Mise en œuvre du programme de travail « Éducation et Formation 2010 ». Rapport d'avancement 2005 : Luxembourg
- Direction générale de la recherche appliquée Canada, (2000), Le décrochage scolaire : définitions et coûts
- Glasman D., (2000), Le décrochage scolaire: une question institutionnelle, Diversité Ville-École-Intégration, n° 122
- MENFP, (2005), Analyse des "Klassenwiederholens" im primaren und postprimaren Bereich
- MENFP, (2011), Les Chiffres Clés de l'Éducation nationale
- MENFP, (2005), Les élèves quittant prématurément nos écoles
- MENFP, (2006), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage
- MENFP, (2008), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Mai 2006 à avril 2007.
- MENFP, (2009), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2007/2008
- MENFP, (2011), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2008/2009
- MENFP, (2011), Rapport d'activité 2010
- OCDE, (2011), Regards sur l'Éducation : les indicateurs de l'OCDE

## Impressum

© Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle

année édition: 2012  
ISBN: 978-2-87995-076-1

rédaction: Service des Statistiques et Analyses / Département ES-EST  
Manon Unsen, Marc Barthelemy  
tél.: 247 - 85186, e-mail: manon.unsen@men.lu

en collaboration avec: Service de la Formation professionnelle, Action locale pour Jeunes, Service Informatique

layout: MENFP, Service de la Coordination générale



